



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Situation à Gaza

Question au Gouvernement n° 721

### Texte de la question

#### SITUATION À GAZA

**Mme la présidente** . La parole est à M. Laurent Mazaury.

**M. Laurent Mazaury** . J'associe à cette question l'ensemble du groupe LIOT auquel j'appartiens, tout particulièrement notre collègue Christophe Naegelen. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, la situation à Gaza est catastrophique. Elle l'est depuis des semaines, depuis des mois, et ne cesse de se détériorer, dans un contexte où l'aide humanitaire qu'Israël autorise à nouveau à pénétrer sur le territoire est très largement insuffisante pour répondre aux besoins réels de la population.

Vous avez récemment évoqué, une nouvelle fois, la nécessité de respecter le droit international dans le cadre du conflit qui se déroule à Gaza. Bien évidemment, le Hamas est une organisation terroriste, qui manipule les esprits des populations et utilise quotidiennement les habitants de Gaza comme des boucliers humains ; le pogrom odieux du 7 octobre 2023 est le pire crime perpétré contre le peuple juif depuis la Shoah. Il n'en demeure pas moins qu'à ce jour, l'exercice par l'État d'Israël de son droit à se défendre et à voir libérer tous les otages détenus par le Hamas a largement dépassé la limite du tolérable par l'intensité des bombardements que subissent les civils.

Par ailleurs, l'État d'Israël tombe de fait dans un autre des pièges que lui tend le Hamas, celui de l'image d'un État qui tue une population palestinienne déjà en état de dénuement absolu et envoie donc dans les bras du terrorisme, pour des dizaines d'années à venir, des centaines d'enfants de Gaza.

Monsieur le ministre, comment la France évalue-t-elle ces actions du point de vue de leur conformité avec le droit humanitaire international, tout en prenant en compte la légitime sécurité d'Israël ainsi qu'un contexte marqué par la souffrance et les revendications du peuple palestinien ? Quelles initiatives la France entend-elle promouvoir pour favoriser un respect strict des droits humains et encourager une désescalade durable dans ce conflit ? Enfin, confirmez-vous que pour peser sur la situation, la France s'appête à reconnaître l'État de Palestine ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Noël Barrot**, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères* . Avant de répondre et avec l'autorisation de Mme la présidente, je voudrais me réjouir avec vous du retour, à l'instant, sur le territoire national de notre compatriote Théo Clerc, après 422 jours de détention et à la faveur d'une grâce du président de l'Azerbaïdjan. C'est l'honneur et la fierté de la diplomatie française et de ses agents d'avoir œuvré sans relâche à sa libération. (*Tous les députés se lèvent et applaudissent. – Quelques membres du gouvernement applaudissent également.*)

Vous avez raison de souligner que la situation humanitaire se dégrade considérablement à Gaza. Le cessez-le-feu a été brisé il y a deux mois. Depuis, plus de 4 000 personnes ont perdu la vie, dont, sans doute, une majorité de femmes et d'enfants – l'histoire nous le dira –, et plus de 70 000 enfants attendent des traitements d'urgence.

Certes, depuis quelques jours, l'aide humanitaire parvient à nouveau à Gaza, de manière très insuffisante, vous l'avez dit. À cet égard, le système mis sur pied par le gouvernement israélien pour distribuer l'aide ne présente pas les caractéristiques qui en constituent les piliers : l'humanité, l'indépendance, la neutralité et l'impartialité. C'est pourquoi nous nous y opposons. Les agences des Nations unies, les travailleurs humanitaires doivent pouvoir accomplir leurs missions sans délai à Gaza.

Vous avez évoqué la sécurité. Nous le disons avec force : les offensives militaires sont une impasse. Elles hypothèquent la sécurité d'Israël. C'est la France qui le dit, alors même qu'elle a fait la démonstration de son attachement indéfectible à cette sécurité en mobilisant ses moyens militaires lorsqu'Israël a été attaqué.

Nous le disons avec force au peuple israélien : il existe une autre solution,...

**M. Jean-Paul Lecoq** . Ce sont des mots ! Assez de paroles : des actes !

**M. Jean-Noël Barrot**, *ministre* . ...une solution politique qui passe par le désarmement du Hamas, par la réforme de l'Autorité palestinienne, par l'intégration d'un État de Palestine et de l'État d'Israël dans une architecture régionale de sécurité et par les reconnaissances, auxquelles nous travaillons, de cet État de Palestine, seule voie vers la stabilité et la paix dans la région.

**M. Julien Brugerolles** . Vous n'avez pas répondu à la question !

**M. Jean-Paul Lecoq**. Rien pour faire cesser les crimes !

## Données clés

**Auteur** : [M. Laurent Mazaury](#)

**Circonscription** : Yvelines (11<sup>e</sup> circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 721

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Europe et affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 28 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2025